Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900088-20251208-202508DEC07-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du FINISTERE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2025

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
12	11

Date de la convocation
28 novembre 2025
Date d'affichage
28 novembre 2025

Le 8 décembre 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur BONIZEC Émile, Conseiller Municipal ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KEROUEDAN Marielle, Conseillère Municipale ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Conseillère Municipale.

Absent :

Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Monsieur GUEGUEN Gildas, chargé d'opérations communales.

Secrétaire de séance :

Madame PLOUHINEC Émilie a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900088-20251208-202508DEC07-DE

7 – REDEVANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026 – PART COMMUNALE

Monsieur le 1er Adjoint-au-Maire, rappelle au Conseil Municipal le montant de la part communale appliquée aux tarifs d'assainissement collectif depuis le 1er Janvier 2025 :

	2025
Abonnement	**18,50 € H.T.**
Prix par m3 consommé	**0,86 € H.T.**

Il propose d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er Janvier 2026.

	2026
Abonnement	**19,00 € H.T.**
Prix par m3 consommé	**0,88 € H.T.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'appliquer** les tarifs de la redevance d'assainissement collectif à compter du 1er Janvier 2026 suivant le tableau ci-dessus.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 8 décembre 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

